

COMMUNIQUÉ

Réouverture des commerces le dimanche et passeport vaccinal ciblé : soulagement pour de nombreux entrepreneurs, selon la FCCQ et la CCBE

Montréal, le 17 janvier 2022 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la Chambre de commerce Bellechasse-Etchemins (CCBE) accueillent avec soulagement l'annonce de la fin de la fermeture obligatoire des commerces le dimanche et du couvre-feu, ainsi que l'exemption accordée aux épicerie, aux pharmacies et aux plus petits commerces concernant le passeport vaccinal.

« Les annonces d'aujourd'hui envoient un signal important : le pic de la 5^e vague est atteint et les mesures restrictives imposées aux commerces peuvent commencer à être levées. La fermeture obligatoire des commerces le dimanche n'était ni souhaitée, ni souhaitable. La dernière chose dont les entreprises ont besoin en ce moment, c'est de davantage de contraintes sur leurs opérations. Nous sommes donc satisfaits de voir cette mesure être abandonnée après seulement trois semaines », a affirmé Charles Milliard, président-directeur général de la FCCQ.

L'annonce de la fin du couvre-feu et du retour en classe des élèves à compter de lundi prochain permet aussi d'entrevoir un retour à un rythme de vie plus normal, ce qui est souhaitable tant pour le dynamisme économique que pour la réussite éducative, la conciliation famille-travail et la santé mentale, selon la FCCQ et la CCBE.

« L'élargissement du passeport vaccinal à compter du 24 janvier constitue assurément un fardeau supplémentaire imposé aux commerces de plus de 1 500 m². Ceci étant dit, le gouvernement a entendu notre message sur la difficulté d'application d'une telle mesure dans les petits commerces. L'exemption accordée aux épicerie et aux pharmacies est aussi la bienvenue », a souligné M. Milliard.

« La prochaine étape de l'assouplissement des mesures sanitaires devra être la réouverture des entreprises qui sont actuellement complètement fermées. Les salles à manger des restaurants, les salles de spectacle, les cinémas et les arénes, notamment, exigeaient déjà le passeport vaccinal et demeurent des lieux sécuritaires pour la clientèle. Il faut permettre aux dirigeants de ces établissements de prévoir leur réouverture et de les rassurer sur les événements prévus dans les prochaines semaines qui sont présentement menacés d'annulation ou de report », a demandé M. Milliard.

« Nous sommes soulagés d'apprendre ces assouplissements qui nous laissent espérer un retour à la normale dans un futur plus ou moins proche. Les entreprises de Bellechasse et des Etchemins ont besoin de leurs travailleurs et de leurs clients pour reprendre la relance entreprise avant l'apparition du variant Omicron » a conclu Jean DeBlois de la CCBE.

À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)



Grâce à son vaste réseau de 130 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 50 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

À propos de la CCBE

La Chambre de commerce Bellechasse-Etchemins est un organisme à but non lucratif intervenant auprès des gens d'affaires et permettant à ses membres de profiter d'une expertise et d'un service adaptés à leurs besoins, en plus de les conseiller et de les appuyer dans le développement de partenariat d'affaires. La Chambre propose de plus à ses membres diverses sessions de formations ou de conférences et offre également des activités de réseautage permettant de développer des relations d'affaires de qualité. À ce jour, la Chambre compte près de 300 entreprises membres.

-30-

Renseignements :

Jean DeBlois
CCBE
developpement@ccb-e.ca
Cellulaire : 418-563-1131

FCCQ | Félix Rhéaume
Vice-président, Communications et relations
externes
felix.rheaume@fccq.ca
Cellulaire : 514 912-2639